

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Service de l'Urbanisme
Avenue du Roi Albert, 33
B - 1082 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/07/2025

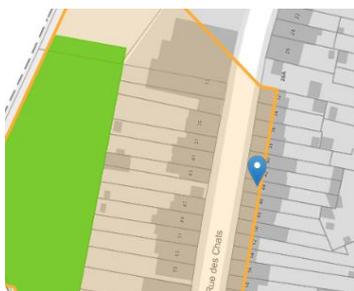
N/Réf. : BSA20077_745_PU **BERCHEM-SAINTE-AGATHE. Rue des Chats 44**
Gest. : MB (= partiellement en zone de protection du site classé du Kattebroek)
V/Réf. : AB 8939 **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : faire une extension d'une maison**
Corr. : Nadia MEBARKA **unifamiliale au premier étage et construire une toiture à deux versants**
NOVA : 03/PU/1984823 **Demande de la Commune du : 20/06/2025**

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 20/06/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 09/07/2025, concernant la demande sous rubrique.

L'immeuble visé par la demande est compris dans la zone de protection du Kattebroek, classé comme site par l'AGRBC du 09/03/2006



Situation patrimoniale ©Brugis



Photo de la Situation existante
©Google Street View

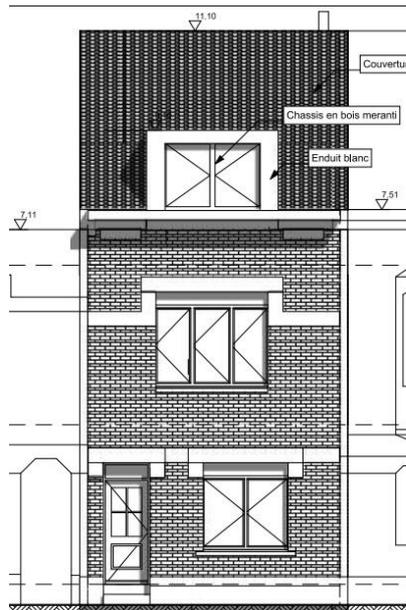
La demande concerne une petite maison unifamiliale d'un gabarit de R+1 intégrée dans un ensemble de six maisons mitoyennes de style Art déco, vraisemblablement édifiées au début des années 1930¹.

La demande de permis porte sur plusieurs interventions en façade arrière : l'aménagement d'une véranda et d'une terrasse, ainsi que la construction d'une annexe au premier étage. Elle prévoit également la réalisation d'une toiture à versants, intégrant un chien-assis sur chaque versant, avec une démolition partielle de la corniche décorative, en façade avant.

¹ Le millésimé de la maison n°40 de l'enfilade, relève 1931. L'enfilade est entièrement visible sur les vues aériennes de 1944. (www.bruciel.brussels)



Élévation rue - situation existante. Image tirée du dossier.



Élévation rue de la situation projetée. Image tirée du dossier.

Avis de la CRMS

Les transformations, en façade arrière et en toiture, n'ont aucun impact sur le site classé du Kattebroek.

Toutefois, en façade avant, comme il s'agit d'une maison appartenant à un ensemble continu et cohérent de six habitations de style Art déco, la CRMS demande la préservation de la corniche galbée décorative d'origine, d'autant qu'un projet de rehausse similaire a pu être réalisé au numéro 48 de la même rue, en préservant cet élément architectural.



Enfilade de maisons Art déco de la rue des Chats ©Google Street View



Maison n°48 de la rue des Chats, qui a conservé sa corniche d'origine malgré sa rehausse récente. (après 2013)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; mherla@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; ru-si@berchem.brussels